

DOC. PARLEMENTAIRE No 61

et d'autres âmes héroïques, silencieusement, sont condamnés comme ayant manqué d'humanité.

Reconnaître ses erreurs.—Un homme ne devrait jamais avoir honte d'avouer qu'il a eu tort; ce qui revient à dire en d'autres mots, qu'il est plus sage aujourd'hui qu'il ne l'était hier.

COPIE D'UNE LETTRE DE L'AMIRAL LORD ST. VINCENT AU
COMMANDANT FANE.

L'AMIRAUTÉ, le 21 mai 1802.

CHER FRANCIS—Je n'ai pas eu l'occasion de vous donner quelques conseils relativement à votre conduite comme commandant avant votre départ de la ville; ce qui me porte à vous les écrire dans une brève épître.

Etre complaisant avec vos officiers est le meilleur principe qui doit vous guider dans vos rapports avec eux, en prenant surtout soin de ne vous permettre aucune familiarité avec eux ni de leur permettre aucune familiarité à votre égard; le meilleur moyen d'éviter ces dangers c'est d'observer dans toutes les occasions un certain degré de décorum, ce qui peut être fait sans leur imposer aucune contrainte. Aux officiers inférieurs et aux hommes votre humanité et votre bon sens vous porteront naturellement à faire preuve de toutes sortes de bontés compatibles avec la préservation du bon ordre et la parfaite exécution du service. Si vous recevez des plaintes d'irrégularités hâtez-vous de vous en enquérir, et ne chargez jamais un lieutenant de ces enquêtes, et encore moins du soin des peines à infliger, ce qui ne devrait jamais arriver, excepté dans les cas d'absolue nécessité, et accompagné du plus strict décorum dans l'exécution de ce devoir; et quels que soient vos sentiments il ne faut laisser paraître aucun sentiment de passion.

Pendant la dernière guerre un mode de vie dispendieux s'est introduit dans le service, et je ne puis m'empêcher d'exprimer ma conviction profonde que cela a fait plus de tort à la Marine qu'il ne m'est possible de vous le décrire dans une lettre. Je vous recommande par conséquent de limiter votre table à ce qui est digne et convenable, évitant également la profusion et la variété, et de ne jamais demeurer longtemps assis à table après dîner. C'est presque la coutume universellement établie que le Capitaine dîne avec ses Lieutenants une fois par semaine. Je n'ai jamais approuvé cette coutume; mais peut-être qu'il vous serait difficile de refuser une telle invitation sans vous exposer à passer pour un être singulier; et probablement entre les deux maux ce sera le moindre que d'accepter de vous plier à la coutume du jour, en prenant bien soin de ne pas vous laisser entraîner à des siestes prolongées ou à des discussions familières. Je suis assuré que vous prendrez ce sermon en bonne part bien qu'il ait dépassé de beaucoup les limites de ce que je m'étais proposé de vous dire; et vous souhaitant toutes sortes de prospérité ayez l'assurance que je demeure, etc.,

ST. VINCENT.

Copie d'une lettre du Général Le Duc de Richmond à l'Amiral Lord St. Vincent.

RAMNER CAMP, PRÈS DORKING, le 6 août 1780.

MON CHER MONSIEUR,—

Vu que c'est loin d'être une question indifférente pour moi que mon neveu reçoive la meilleure éducation possible sur mer, ou l'éducation ordinaire qui est très mauvaise, je dois me réjouir de le voir avec vous où il apprendra à devenir, à la fois, et un marin